

Questions orales

ce qui a été dit au cours du processus de consultation. Il serait malheureux que l'on tire toutes sortes de conclusions à partir d'un seul document, quel que soit le ministère qui le publie.

• (1515)

Les Canadiens souhaitent et méritent que l'on améliore la façon dont l'immigration est gérée. Nous avons commencé à agir en ce sens. En fait, nous avons discuté ce matin du projet de loi C-44, que le Parti réformiste trouvera bon d'appuyer, je l'espère, car il constitue une amélioration dans la façon de réaliser notre programme. Nous allons continuer dans cette voie, dans l'intérêt supérieur de notre pays.

[Français]

LE CHÔMAGE

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Selon Statistique Canada, le mois dernier, le taux de chômage a augmenté de 0,7 p. 100 au Québec; il se situe maintenant à 12,2 p. 100. Malgré une certaine reprise économique et en tenant compte de l'augmentation de la population, il manque toujours au Québec 210 000 emplois pour retrouver le niveau qui existait avant la récession.

Le ministre des Finances, qui se disait récemment en pleine guerre économique mondiale, pourrait-il modestement s'occuper de la création d'emplois en proposant des mesures concrètes de relance économique plutôt que de maintenir son attitude de laisser-faire?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, depuis notre élection, nous avons manifesté non seulement un désir mais une capacité de remédier à la situation de chômage qui existe au Québec. D'ailleurs, c'est pour cela qu'on a vu au cours du dernier trimestre la croissance économique renforcée depuis l'élection. Le dernier trimestre de croissance réelle au Canada a été de 6,4 p. 100, c'est-à-dire la plus forte croissance de tous les pays du G-7. J'aimerais dire à la députée qui vient de me questionner que, au Québec seulement, on a créé, depuis notre élection, 77 000 emplois. Il s'agit d'un record pour une période similaire.

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, le ministre des Finances réalise-t-il qu'à ce rythme-là, il faudra au minimum trois ans pour seulement rattraper le niveau d'emploi d'avant la récession, en tenant compte de l'augmentation de la population? Et dans ces conditions, pour donner une bouffée d'air à la création d'emploi, est-il prêt immédiatement à réduire les cotisations à l'assurance-chômage, compte tenu du surplus manifesté, et comme l'opposition officielle l'a réclamé depuis qu'il les a lui-même augmentées?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, le premier geste qui a été posé par le ministre du Développement des ressources humaines a été d'annoncer non seulement qu'on va geler mais qu'on va diminuer les cotisations d'assurance-chômage.

Il est très clair que nous reconnaissons qu'il s'agit d'un cancer sur la création d'emploi, un cancer créé par le gouvernement précédent. Et nous, nous allons remédier à ce problème.

[Traduction]

LE GROUPE COMMUNICATION CANADA

M. John Williams (St-Albert): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons appris qu'une enquête interne du Conseil du Trésor portant surtout sur le Groupe Communication Canada a révélé que des gestionnaires de tout le gouvernement ont illégalement camouflé 61 millions de dollars dans des comptes en banque pour pouvoir les dépenser sans devoir se soumettre à un examen par le Parlement.

Le président du Conseil du Trésor peut-il dire aux contribuables canadiens pourquoi tous ces ministres que nous avons en face de nous restent les bras croisés pendant que leurs ministères enfreignent la loi de façon flagrante et cachent de l'argent dans des comptes en banque sans approbation?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, nous ne restons pas les bras croisés, même lorsqu'il s'agit de questions qui trouvent leur origine pendant le mandat du gouvernement précédent. Nous allons au fond des choses. La question est grave. Je veux qu'une enquête complète soit faite. D'ailleurs, elle est déjà commencée. J'ai fait une déclaration à ce sujet plus tôt aujourd'hui.

Les services de vérification interne des différents ministères et, bien sûr, les vérificateurs du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux examineront plus en profondeur la situation au sein du Groupe Communication Canada. Nous irons au fond des choses et nous prendrons les mesures correctives qui s'imposent. Nous communiquerons d'autres renseignements sur la question au Parlement.

M. John Williams (St-Albert): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre dire que le président du Conseil du Trésor ne restera pas les bras croisés sans rien faire. Cependant, le vérificateur général avait déjà porté cette situation à son attention en 1992.

• (1520)

S'il juge qu'il s'agit là de quelque chose de grave, pourquoi le Conseil du Trésor essaie-t-il de faire oublier toute cette affaire plutôt que de demander à la GRC d'intervenir?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, j'imagine que si le vérificateur général avait appelé le maire de Toronto en 1992, je serais au courant.

Le contrôleur général adjoint de mon ministère a publié des lignes directrices très claires à l'intention des ministères pour leur faire savoir que les règles du Conseil du Trésor doivent être respectées et le sous-ministre, c'est-à-dire le secrétaire du Conseil du Trésor, a lui aussi envoyé une lettre à différents sous-ministres pour leur demander de produire un rapport dans les 30 jours. Lorsque j'aurai reçu ces rapports, des mesures correctives seront prises. Je reviendrai sur le sujet à la Chambre.